



# ADHESION ALENÇON TRAIL

## Année 2024

Les adhésions se font à titre individuel. Le paiement s'effectue par chèque à l'ordre d'Alençon Trail. Nous invitons les familles à effectuer une adhésion pour chaque membre de la famille, ainsi l'association peut vous contacter individuellement selon vos souhaits de participation.

Un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » datant de moins d'un an est demandé **pour les traileurs**, (dans un délai de 2 mois post-inscription vu la pénurie de médecin).

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Date de naissance : .../.../.....

Tél : ..... Mail : .....

L'athlète déclare avoir lu le règlement intérieur et en accepte l'intégralité.

**Adhésion traileur** :  **15€ l'année civile**

**Adhésion randonneur** :  **5€ l'année civile**

Retournez l'ensemble (**bulletin adhésion + certificat médical (traileurs) + chèque**) à l'adresse suivante :

Alençon Trail – Maison de la vie associative – 25 rue Demées 61000 Alençon

Date et signature :

Précédé de la mention « lu et approuvé » :

---

## Justificatif de paiement

Nom, Prénom : .....

S'est acquitté du paiement de sa cotisation pour l'année 2024. L'athlète déclare avoir lu le règlement intérieur et en accepte l'intégralité.

Fait le : .....

Alençon Trail.